

Administration et Rédaction

Avenue de Fribourg
FRIBOURG (Suisse)

ABONNEMENTS

| | | |
|------------|-----------|-----------|
| | En Suisse | En France |
| Trois mois | 4 | 7 |
| Six mois | 8 | 13 |
| Un an | 15 | 25 |

G. L. X. + M. V. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES et RÉCLAMES

Agence de publicité
HAASSENSTEIN ET VOGLÉ

PARC D'INSERTION

| | | |
|-----------|--------|---------|
| | Années | Mélangé |
| La Suisse | 20 | — |
| Étranger | 25 | — |

S. Pascal Baylon

Nouvelles du jour

La Douma russe a discuté, hier mardi, le projet d'adresse au czar en réponse au discours du trône.

Le ton en est fort respectueux vis-à-vis de la personne du monarque, mais très ferme sur ce qui constitue le désaccord. L'adresse réclame la représentation du pays par le suffrage universel, l'exercice de la puissance législative par la Douma, de concert avec le czar, la responsabilité des ministres devant la Douma, en un mot le régime tel qu'il est établi dans les pays constitutionnels.

Hier mardi, a eu lieu la rentrée du Reichsrat autrichien. La séance devait avoir une importance considérable par le discours-programme du nouveau président du ministère, le prince Hohenlohe.

Le « prince rouge », le charmeur, a consacré sa réputation. Il avait réussi à négocier un compromis entre les partis sur la question de la réforme électorale instituant le suffrage universel. Après avoir annoncé ce résultat, le prince Hohenlohe a dit espérer que l'accord se ferait aussi sur les autres questions nationales. Il a été beaucoup applaudi.

Le Reichsrat discutera vendredi les déclarations gouvernementales. On auge favorablement le débat qui va s'ouvrir. Pourquoi François-Joseph n'a-t-il pas produit plus tôt son magicien Hohenlohe?

Les catholiques allemands sont en pleine activité. Ces jours-ci a eu lieu, à Berlin, le septième congrès des sociétés Windthorst, et à Barmen, la réunion du Centre des provinces rhénanes.

Du 3 au 6 juin, encore à Berlin, se réunira la douzième assemblée fédérale de la Fédération scolaire catholique nationale, à laquelle sont inscrits, en Prusse seulement, plus de 15,000 membres. A la fin du mois d'août, se tiendra à Essen le Congrès général des catholiques allemands, qui promet un aussi beau succès que celui de l'année dernière à Strasbourg.

Le Congrès comportera cette année une innovation intéressante; il y aura une réunion populaire où l'on exécutera des chants et des compositions dus exclusivement à des poètes et musiciens catholiques.

Dans sa dernière réunion à Berlin, le Windthorstbund a proposé de tenir le Congrès général catholique de 1907 à Berlin, pour la première fois. La proposition est bien accueillie par la presse. Berlin est non seulement la capitale de l'Allemagne, mais elle se trouve par sa situation au centre de l'Empire. D'autre part, Berlin a une population catholique de plus de 200,000 âmes et trois quotidiens catholiques très répandus.

La Germania salue la proposition avec transport et annonce la prochaine constitution d'un comité d'organisation. La Ligue évangélique va crier à la provocation ultramontaine; peu importe; elle marquera d'autant plus l'importance du Congrès.

La place de l'extrême-gauche du Parlement italien est vide. Les députés socialistes, les réformistes comme les révolutionnaires, ont démissionné, ainsi que nous l'avons dit, pour protester contre le gouvernement dans la répression des troubles. Le président Biancheri a déclaré vacants leurs collèges électoraux. Ils voulaient en appeler au pays; ils réclamaient les élections générales; ils devaient se contenter d'élections partielles, qui risquent de leur

être défavorables. La plupart ne sont pas sûrs d'être réélus. L'Avanti s'est empressé de publier à côté des noms des députés démissionnaires le nombre de voix qu'ils ont eu aux dernières élections. L'organe socialiste tenait à rafraîchir la mémoire de ses lecteurs. Mais il est possible que les électeurs abandonnent des candidats qui les représentent si mal et réunissent leurs voix sur les compétiteurs qui s'annoncent déjà. Les députés socialistes se trouvent pincés et leur beau geste à la Chambre pourra leur coûter cher.

Trois députés socialistes seulement ont refusé de donner leur démission. Ils ont été immédiatement déclarés traités au parti. Mais l'un d'eux a avancé une si bonne raison pour rester à la Chambre qu'il n'y a que de mauvais cœurs pour n'en être pas touchés. Il a fait savoir par la voie de la presse que sa santé ne lui permettait pas de démissionner.

Jusqu'ici, ceux qui voulaient se soigner sortaient de l'arène parlementaire si féconde en neurasthénies et en maladies de cœur. Mais ce député socialiste ne se laissait pas émonvir par les émotions des autres. Quand il était à la Chambre, il se recueillait et restait pacifique.

D'ailleurs, la plupart du temps, il n'y était pas: il promenait dans sa petite ville son flegme de désabusé et sa gloire de député. Et, finalement, son refus de démission n'est pas si paradoxal qu'il paraît au premier abord. Il a jugé que l'agitation électorale à laquelle il devrait se livrer pour reconquérir son siège n'aurait pour résultat que d'abréger sa vie et peut-être de terminer sa carrière.

L'Osservatore romano publie un décret du cardinal vicaire, Pietro Respighi, qui défend de vendre, de lire ou de retenir le livre récemment paru de l'abbé Houtin: *La question biblique au XIX^{ème} siècle*.

On se rappelle qu'un précédent ouvrage du même auteur: *La question biblique chez les catholiques de France au XIX^{ème} siècle*, a déjà été mis à l'index.

L'abbé Houtin prétend faire de la critique pure et simple, sans toucher aucunement au dogme, « une critique tout court, une exégèse tout court, c'est-à-dire indépendante des systèmes de théologie qui la faussent en divers sens contradictoires ». Pour un croyant qui exerce sa critique sur la Bible, c'est là une utopie dangereuse. Après l'abbé Loisy, l'abbé Houtin s'y heurte pour la seconde fois.

Les journaux de Paris ont tous, ce matin, de petits entrefilets pour annoncer que M. Doumer ne se présentera plus comme président de la Chambre.

Cette détermination était à prévoir depuis le résultat des élections françaises. M. Doumer s'est affirmé, dans sa campagne électorale, comme anti-blocard et, tout en affirmant qu'il était entré dans la franc-maçonnerie, il a flétri l'œuvre néfaste de la secte.

Le Bloc et la franc-maçonnerie ayant encore une fois triomphé, M. Doumer était condamné. Il connaît ses hommes, il a supputé le nombre des voix qu'il pourrait encore recueillir. Comme dans le songe de Balthazar, son nombre a été trouvé trop léger et il a interprété que sa présidence serait donnée aux Médés et aux Perses, c'est-à-dire au Bloc et à la franc-maçonnerie. M. Henri Brisson s'est immédiatement avancé pour dire: « L'homme de la présidence c'est moi! »

M. Brisson sera président de la Chambre. Cette présidence, on la lui donnera pour ne pas lui faire de la peine et

aussi parce que M. Henri Brisson est digne de s'asseoir autour de l'assiette au beurre.

M. Doumer ne perd pas du temps à se regretter.

Cet arriviste qui ne se trouve plus sur l'omnibus gouvernemental, fait déjà ses efforts pour y monter de nouveau. Une note dans l'officieux *Matin* dit qu'« on sait trop quelle est la politique de M. Doumer et quelles sont ses idées sur le groupement désirable des partis à la Chambre pour croire qu'il cherchera à faire, au début de la législature et sur une question de personne, une coupure dans les fractions républicaines qu'il croit appelées à s'entendre pour le bien de la République et du pays ». Cela signifie que M. Doumer ne veut plus être le candidat des modérés contre un candidat du Bloc.

M. Doumer se résigne à faire une pénitence publique à la porte de l'église blocarde. Il rentrera quand on le lui permettra. Quelle belle âme!

La rhétorique est fort utile, ces temps-ci, à M. Jaurès pour prouver que, dans la future Chambre française, les socialistes ne lâcheront pas les radicaux et radicaux socialistes tout en les lâchant et qu'ils les lâcheront tout en ne les lâchant pas.

Que ne consulte-t-il M. Guesde, le pontife du parti socialiste! Mais, ne parlez pas de Guesde à Jaurès. Il lui pèse comme un cauchemar. Les élections ont apporté à M. Jaurès deux graves causes de chagrin: la première, c'est de n'avoir eu, sur le marquis de Solages, qu'une majorité contestable, et de n'avoir pas vu triompher M. Eugène Motte contre Jules Guesde. Mais le bonheur n'est pas de ce monde, pense mélancoliquement M. Jaurès, tout en se reprochant presque de se servir de sentences aussi cléricales.

Le Grand-Orient de France lance à tous les Frères une circulaire pour les inviter à s'employer immédiatement à procurer une situation au capitaine Mollin, qui, sur les ordres du général André, avait organisé le système des fiches au ministère de la guerre et qui a dû démissionner, sacrifié par le général André lui-même.

L'exécution du pope Gapon est confirmée. Nous en donnons plus loin le récit dramatique qu'en fait, dans le *Matin*, M. Alexandre Ujar, très renseigné sur les affaires de Russie.

† Mgr Léonard Haas

Hommages de la presse. — Les funérailles. Les Etats diocésains et la succession.

La presse catholique suisse dédiée à la mémoire de Mgr Haas des articles nécrologiques tout vibrants d'émotion, où revit, dans ses plus nobles traits, la grande et touchante figure du prélat défunt.

En première ligne, les journaux paraissant dans le diocèse de Bâle, tels que le *Vaterland*, le *Pays*, le *Volksblatt* de Bâle, les *Nachrichten* de Zoug, le *Wächter* de Frauenfeld, abondent naturellement en souvenirs de la vie du pieux évêque. Toutefois, en dehors du diocèse, les *N. Zürcher Nachrichten* et l'*Ostschweiz* ne sont pas moins empressés que la *Liberté* à retracer les épisodes marquants de cette belle existence.

Divers journaux protestants, tels que la *N. Gazette* de Zurich, rendent également hommage aux qualités d'esprit et de cœur de Mgr Haas et relèvent notamment le fait que, malgré toute l'orthodoxie de sa doctrine et toute la fermeté de son caractère, l'évêque défunt n'a en aucun conflit avec les gouvernements, même radicaux et protestants, des cantons diocésains.

Le corps est exposé dans la chapelle Saint-Pierre, près du palais épiscopal. La cérémonie des funérailles aura lieu à la cathédrale Saint-Ours, demain jeudi, à 10 heures du matin. C'est le R^{me} Prince-Abbé d'Einsiedeln qui prononcera l'oraison funèbre. Mgr Peri-Morosini, administrateur apostolique du Tessin, célébrera l'office pontifical de *Requiem*.

Ensuite la dépouille mortelle de l'évêque sera transportée à Horw, canton de Lucerne, où se fera la sépulture. Mgr Haas a demandé à être enseveli dans sa paroisse d'origine, au milieu des siens. Il était resté très attaché aux braves paysans de son village natal et il avait largement contribué à l'érection de la nouvelle église d'Horw. Les institutions charitables et les pauvres de la paroisse ont aussi connu sa générosité.

Les conditions particulières dans lesquelles s'accomplit l'élection de l'évêque de Bâle nous engage à rappeler les formalités qui sont prescrites par le Concordat de 1828.

Le droit électif appartient au chapitre cathédral, qui se compose de 5 chanoines résidents et de 9 chanoines non résidents, à la tête desquels fonctionne un Prévôt. Le candidat doit faire partie du clergé diocésain. Il reçoit du Saint-Siège l'investiture canonique. La Bulle papale de 1828 prévoit que l'élection doit se faire dans les trois mois après la mort de l'évêque, mais elle ne dit rien de l'intervention des gouvernements diocésains. Ce n'est que plus tard qu'un Bref du Pape a admis cette intervention.

Pour l'élection de Mgr Haas, il a été procédé comme suit:

Le Chapitre cathédral s'est réuni, au palais épiscopal de Soleure, pour arrêter une liste de six candidats. Une heure plus tard, la conférence des délégués des gouvernements a ouvert sa séance à l'hôtel du gouvernement soleurois. Elle a rayé trois noms dans la liste. Restaient en élection MM. Eggenchwyl, prévôt de Soleure, Nieldspach, doyen de Wohlén, et Haas, supérieur du Séminaire de Lucerne. Le lendemain, 11 juin 1888, le Chapitre n'aurait pu choisir sur Mgr Haas.

Il est probable que les choses se passeront de la même manière cette fois.

Les gouvernements de Berne, Schaffhouse et des deux Bâle n'ayant plus de relations officielles avec l'évêché de Bâle, le droit de retenir les candidats non agréables ne sera exercé que par les cinq cantons de Lucerne, Soleure, Argovie, Thurgovie et Zoug.

Entre révolutionnaires

La fin de Gapon
Dans un journal de Paris, M. Ujar raconte l'exécution de Gapon, traître au parti révolutionnaire russe. Il rappelle d'abord la part prépondérante du pope aux manifestations de Saint-Petersbourg, du 22 janvier 1905; sa fuite à l'étranger; la bambouche de Gapon à la Côte d'Azur; son retour clandestin en Russie, où il vint se mettre au service de M. Witte et de la police (il était devenu le commandant du chef de la police secrète); enfin, la grosse trahison qu'il médita et qui le perdit.

Gapon alla trouver un ingénieur révolutionnaire qui l'avait saisi le 22 janvier 1905 et qui était devenu un de ses amis intimes. Et il lui proposa d'organiser un guet-apens où ils attireraient trois chefs du parti révolutionnaire pour les livrer à la police. Ces trois chefs, qu'il désignait nommément, étaient des terroristes que le gouvernement se proposait de condamner à mort dès qu'il les tiendrait.

L'ingénieur fut stupéfait. Il demanda à réfléchir et fixa un second rendez-vous à Gapon, le priant d'y amener le chef de police, Ratchkovsky. Entre temps, l'ingénieur avertit le parti révolutionnaire, les victimes désignées et aussi le comité propre du parti de Gapon. Les révolutionnaires décidèrent de se rendre au rendez-vous et de tuer Gapon et Ratchkovsky à la fois. Mais Ratchkovsky eut la prudence de refuser le rendez-vous.

L'ingénieur fixa un autre rendez-vous « définitif » à Gapon, dans une maison de campagne située à Ozerki, le Mendon de Saint-Petersbourg. L'entrevue eut lieu le 10 avril, à six heures du soir. Gapon et l'ingénieur étaient seuls dans la salle à manger; mais, dans une pièce attenante, se trouvaient quatre membres du parti gaponiste, délégués par le comité, avec pleins pouvoirs pour se constituer en tribunal révolutionnaire, en cas de nécessité. La conversation fut longue. Pour faire cau-

ser l'ancien préte, l'ingénieur demanda de nombreux détails sur le guet-apens à organiser. Gapon avait pensé à tout. Les trois chefs ne pouvaient échapper et le concours de l'ingénieur était assuré. L'ingénieur aborda la question d'argent. Gapon, qui sans doute devait pour sa part toucher une somme beaucoup plus élevée, lui offrit 20,000 roubles. L'autre, se disant déçu, marcha. Gapon fit alors miroiter l'espoir de versements beaucoup plus importants pour des affaires analogues à entreprendre, une fois le coup réussi. Et il ajouta que tout était si bien préparé qu'eux deux resteraient forcément à l'abri de tout soupçon de la part des révolutionnaires.

A l'instant même, l'ingénieur frappa violemment sur la table et s'écria: « Eh bien! non. Tu n'es qu'un traître immonde et je te livre à la Justice révolutionnaire! »

Aussitôt les quatre délégués ouvriers firent irruption et ligotèrent l'ex-pope. Puis ils se constituèrent en tribunal et le soumirent à un interrogatoire serré. Gapon, terrifié, crut peut-être qu'en avançant tout il sauverait sa vie.

On adressa aussitôt un procès-verbal de ses aveux. Les moins graves concernent les faits suivants: Gapon a discrédité le parti ouvrier en recherchant le contact de la police. Il a trompé les révolutionnaires du monde entier en se faisant passer pour martyr, au moment où il était déjà en possession de son décret d'amnistie. Celle-ci, il l'a achetée en proposant de se mettre au service de la police. Il s'est joué de son propre parti en lui dissimulant son retour en Russie. Il l'a trahi en faisant croire au gouvernement qu'il inclinait ce parti à la politique réactionnaire.

Mais voici les aveux graves: Gapon reconnut avoir volé 20,000 roubles (53,000 francs) qui lui avaient été remis pour les syndicats ouvriers. Et il avoua la tentative de corruption sur l'ingénieur révolutionnaire, à l'effet de livrer à la police, contre une somme déterminée et dans des conditions qui auraient entraîné leur condamnation à mort, trois chefs de l'« Organisation de Combat ». Subsidièrement, il convint qu'il avait voulu allécher l'ingénieur par la perspective de trahisons ultérieures.

Après avoir signé ce rebutable document, Gapon fut sur-le-champ condamné à la mort immédiate. Le principal motif de la condamnation a été, selon les déclarations des « Justiciers », ce fait que Gapon vivant aurait constitué un danger de mort permanent pour un grand nombre de personnes impliquées dans le mouvement révolutionnaire et insurrectionnel.

Le malheureux, ligoté, n'eut pas le temps de hurler son désespoir. Il n'y eut aucune lutte. On le saisit et on l'étrangla à l'aide d'une corde. La mort fut rapide. On fouilla le cadavre. On trouva une clef du coffre-fort du Crédit lyonnais de Saint-Petersbourg et un portefeuille contenant 500 roubles. On accrocha le cadavre au plafond, au milieu de la pièce, au crochet de la suspension absente. Et, tranquillement, l'on s'en alla.

Un des exécuteurs emporta à Berlin les objets saisis sur la victime et, de là, les réexpédia à M. Margouline, avocat de Gapon.

Une chaire en Sorbonne

Pour M^{me} Curie
Le conseil de la faculté des sciences de Paris, à la Sorbonne, vient de se prononcer pour l'attribution à M^{me} Curie de la chaire qu'occupait son mari, le révélateur du radium. Le ministre de l'Instruction publique est décidé à ratifier cette décision. M^{me} Curie sera donc la première femme admise, en France, au haut enseignement.

Le successeur de Makonnen

Le detchas Mac Lins, fils aîné du ras Makonnen, est nommé gouverneur général du Harrar.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Le Congrès marial d'Einsiedeln
Le Saint Père a adressé aux promoteurs du Congrès marial d'Einsiedeln le bref suivant: « A Nos chers Fils Jean Kleiser, Protonotaire apostolique, et Joseph Guyot, promoteurs du Congrès marial qui doit se tenir à l'Abbaye des Ermites, en Suisse.

PIE X, PAFE

Chers Fils, salut et bénédiction apostolique. C'est avec la plus grande joie que Nous voyons se réunir, tous les deux ans, un Congrès de tout l'univers en l'honneur de l'auguste Mère de Dieu; acte qui répond parfaitement au rôle dont Nous sommes animés Nous-même à l'égard de la Très Sainte Vierge. A l'approche du jour où le Congrès va se tenir cette année, chez les très fidèles catholiques de la Suisse et dans la vénérable demeure des Ermites, de Notre propre mouvement, et avec plaisir, Nous Nous empressons de venir féliciter les promoteurs de cette assemblée et leur exprimer la joie que Nous avons éprouvée, en apprenant les matières qui doivent être soumises à la discussion. En outre, Nous reconnaissons comme étant surtout très propre à augmenter la piété envers la Mère de Dieu, et à rendre

plus parfaite la vie des fidèles, la décision que vous avez prise de ne pas donner à ce Congrès d'autre caractère que celui d'être entièrement pratique, et conforme aux recommandations adressées par Nous au Congrès marial de Rome.

intouchable. C'est à grand peine qu'on peut encore engager des cuisinières, des femmes de chambre et des bonnes d'enfant. Les jeunes filles de la capitale préfèrent souffrir de la faim à la maison plutôt que de porter des chaînes dorées au service des autres.

L'extinction du paupérisme Dans une réunion tenue à Hazebrouck, le comité Lemire a invité son député à déposer un projet de loi portant emprunt de 500 millions pour abolir le paupérisme en France.

Echos de partout

POURQUOI NOS CHEVEUX BLANCHISSENT Le professeur Metchnikoff a fait, mardi après-midi, à l'Académie des sciences de Paris, une fort intéressante conférence sur cette question si controversée de la décoloration du cheveu.

Pour M. Metchnikoff, il ne faut pas voir là un phénomène physique. Longtemps on s'est arrêté à cette hypothèse que la décoloration était causée par l'air. A cela, le savant objecte que l'air passe dans le milieu du cheveu, tandis que c'est, au contraire, la partie externe de ce dernier qui blanchit.

D'autre part, cette décoloration ne peut être le fait d'un phénomène chimique, car pour détruire le pigment colorant, a reconnu le professeur Spiegler, il faudrait un réactif des plus violents, dont personne ne saurait faire usage.

Les expériences auxquelles M. Metchnikoff a procédé, lui ont permis de conclure à un phénomène vital : le cheveu, dit-il, recèle des cellules vivantes, des microbes qu'il appelle des « chromophages » ou mangeurs de couleur, qui ont la singulière propriété de s'attaquer au pigment et de détruire la matière colorante.

En creusant, aux environs de Rouffach (Alsace), une tranchée, on vient de découvrir, à une profondeur de 2 mètres, un tombeau datant de l'époque des Allemands et des Français. Le squelette, tourné du côté de l'Est, est dans un bon état de conservation.

LES MORTS QUI VOTENT A Toulouse, les jours de scrutin, il n'est pas rare que deux ou trois mille morts... on en a compté jusqu'à cinq mille... avertis par les bruits qui montent de la ville, soulèvent doucement la pierre des tombeaux à l'heure où le

soleil, fatigué de surveiller les méchants, se couche dans l'herbe parfumée, derrière le coteau de Parpan; alors, dévalant la rampe raide du climatier, les machabées alancieux se répandent discrètement dans les bureaux de vote et sautent inamoviblement la République avec un léger bruit de papier froissé.

MOT DE LA FIN Dans un restaurant à dix-sept sous : — Garçon, quel potage, ce soir ? — De la purée. Le client, sombre : — Je n'en sortirai donc jamais !

CONFÉDÉRATION

La Suisse aux noces d'Alphonse XIII. — Le Conseil fédéral a désigné M. Alfred Mengotti, consul général suisse à Madrid, comme représentant de la Confédération au mariage du roi d'Espagne.

La votation fédérale du 10 juin. — Le parti des jeunes démocrates zuricois a pris attitude en faveur de la loi sur la police des denrées alimentaires.

Les courses d'Yverdon. — Le Conseil fédéral alloue une subvention de 1000 fr. à la société romande d'amélioration de la race chevaline, en faveur des courses de chevaux qui auront lieu à Yverdon les 26 et 27 mai courant.

Le Monthey-Morgins. — Le Conseil fédéral a approuvé, sous les réserves d'usage, le projet général de construction de la première section du chemin de fer électrique de Monthey à Morgins par Champéry (Valais).

Les gardes-voies. — L'assemblée des délégués de la société suisse des gardes-voies, réunie à Delémont, a pris un certain nombre de décisions relatives à l'amélioration des conditions de travail et des salaires.

La question de la sortie de la société de l'Union du personnel des entreprises de transport a été renvoyée à une réunion qui se tiendra en juin et à laquelle prendront part les présidents des différentes sections.

L'absinthine dans le canton de Vaud. — Le Grand Conseil vaudois a voté définitivement hier matin l'interdiction de la vente au détail de l'absinthine, avec entrée en vigueur pour le 1er janvier 1907, après avoir répondu par 88 voix contre 49 une demande formulée par les cafetiers de reporter l'entrée en vigueur de cette interdiction au 1er janvier 1908.

Finances saint-galloises. — Le compte d'Etat de Saint-Gall pour 1905 boucle par un déficit de 17,000 francs. Les travaux

publics ont absorbé 1,200,000 fr. et l'ins-truction publique 800,000 fr. La fortune nette de l'Etat s'élève à 6,185,000 francs.

Fédération des sociétés d'agriculture DE LA SUISSE ROMANDE

Les délégués de la Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande se sont réunis lundi, à Monthey (Valais), pour leur assemblée générale du printemps.

Les sociétés représentées à cette première assemblée étaient au nombre de onze, dont deux fribourgeoises. Les délégués des sociétés adhérentes, après avoir longuement discuté sur la constitution d'une pareille Fédération, adoptèrent des statuts dont l'article premier a la teneur suivante :

Les sociétés d'agriculture des cantons de Vaud, Fribourg, Neuchâtel, Genève, Valais et du Jura bernois se constituent en Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande. Le but de la Fédération est le développement de l'agriculture dans toutes ses branches.

La Fédération débuta avec 16 sociétés adhérentes, comptant 4404 membres. Aujourd'hui, le nombre des sociétés fédérées s'élève à 56 avec un effectif de 17,563 membres. Quant aux dépenses pour le progrès agricole, elles se sont élevées à 18,000 fr. en 1905 contre 8700 en 1882.

Notre canton a contribué largement à ce développement de la Fédération. Le nombre des membres fribourgeois qui était de 880 en 1881, a atteint le chiffre de 5157 en 1905. C'est le plus fort contingent de la Fédération.

L'activité de la Fédération, pendant ce quart de siècle d'existence, s'est portée sur une foule de sujets concernant l'agriculture et les branches qui s'y rattachent.

Nous ne pouvons entrer dans beaucoup de détails sur ces questions, cela nous entraînerait à des développements que ne comporte pas ce petit résumé. Ajoutons, du reste, pour ceux que cela intéresse, qu'à l'occasion de cet anniversaire, le comité a publié, à titre de souvenir, une notice très instructive sur l'activité de la Fédération.

La Fédération a en, peut-on dire, le grand avantage de rapprocher les agriculteurs de toute la Suisse romande. On se connaissait souvent peu ou pas du tout entre les diverses régions; aujourd'hui, il n'en est plus ainsi et bien des relations intimes se sont établies entre agriculteurs.

L'association est une force et trop longtemps l'agriculture a été sacrifiée à d'autres intérêts, très respectables sans doute, mais ceux de l'agriculture ne le sont pas moins. Notre petit pays de Suisse peut être considéré comme un pays où l'industrie domine et qui doit par conséquent chercher à avoir la vie à bon marché pour ses nombreux ouvriers. Mais il ne faut pas plus perdre de vue qu'une bonne partie de sa population vit de sa seule subsistance. Au surplus, l'agriculture suisse, si elle ne suffit pas à subve-

nir aux besoins de toute la population, n'en a pas moins son importance qui se révèle par l'exportation de certains produits figurant au tableau des douanes en fort bon rang, à côté des produits industriels.

En présence de cette situation, il y a donc nécessité pour les agriculteurs de se grouper de plus en plus.

L'Union suisse des paysans, à l'organisation de laquelle la Fédération a largement contribué, représente les intérêts de toute la Suisse agricole et s'est en particulier distinguée dans l'établissement d'un tarif général des douanes et ensuite dans la discussion des traités de commerce avec les nations étrangères.

C'est ainsi que l'exécution de certaines entreprises agricoles est impossible à obtenir par l'initiative de petites sociétés; il leur faut un lien commun au moyen duquel elles puissent les conduire à bien.

Il y a encore beaucoup de questions agricoles qui demandent pour leur solution le concours de tous les agriculteurs et c'est ici aussi que le groupement est nécessaire. Les sociétés locales s'occupent surtout des intérêts de la région qui est leur centre d'action; mais, comme ces intérêts peuvent être ceux d'autres régions, il est utile que des mesures générales soient prises et elles ne peuvent être prises qu'avec un certain ensemble.

La Fédération n'exerce son action que là où elle est absolument nécessaire, et elle respecte l'indépendance et l'initiative des sociétés. Vouloir ne pas respecter ce principe serait une faute et les sociétés locales ou spéciales ne tarderaient pas à s'affranchir d'un lien qui mettrait obstacle à leur indépendance. Cet esprit a toujours régné dans la Fédération et a contribué par là à sa prospérité et à son influence toujours plus grande.

Continuons donc, agriculteurs romands, à nous grouper, sachant sacrifier parfois quelques intérêts locaux pour le plus grand bien de l'ensemble et que notre devise reste celle qui a présidé à la fondation de la Fédération : « L'Union fait la force. »

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

L'orage de samedi en Belgique. — L'orage qui s'est abattu samedi après midi sur la Belgique a sévi dans la province de Namur avec une intensité extraordinaire.

Un des plus anciens machinistes du réseau a déclaré à un confrère : — Il y a quarante et un ans que je suis attaché aux chemins de fer et jamais je n'ai constaté de tels effets d'un orage!

« L'Express Arlon-Bruxelles, qui touche à Namur, est arrivé ici feu éteint. »

« Dans les campagnes que le train dut traverser, l'eau atteignait la hauteur du foyer de la locomotive, d'où impossibilité matérielle de faire continuer celle-ci jusqu'à Bruxelles, faute de pression! »

A Louvain, un fermier a été noyé avec ses trois enfants. A Winxelle, une femme a été tuée par la foudre. On parle de trois morts dans les communes environnantes de Louvain. On a de désastres nouvelles de Namur où on parle aussi de trois morts.

A dix-huit ans!

PAR M. AIGUEPERSE

Accoudée sur la tablette de la cheminée, je regarde, comme s'il s'agissait de m'importer qui, afin de jurer en toute franchise, le visage reflété par la glace, et je vois : taint hâlé de campagnarde, nez pas classique du tout; bouche trop grande, mais qui, dans le sourire, montre des dents très blanches, très menues, semblables à celles du petit chien de Lina; yeux bruns immenses, à l'expression pas mal gênante : ce sont des bavards, des indiscrets, ces yeux-là; enfin, couronnant le front très large mais le couvrant presque, une forêt de cheveux qui frisent éperdument, et, dans leur indépendance folle, échappent aussi bien à la raideur du peigne qu'à la caresse de la brosse.

— Une regardes-tu donc si attentivement, fillette! C'est grand'mère! En deux bonds, je suis dans ses bras, très rouge, comme un baby pris en faute. Au milieu de ma pluie de baisers, elle répète sa question, de cette voix si pérorante, si douce, qui me ferait avouer un assassinat, ou quelque chose d'aussi éponvan-table, à plus forte raison un péccadille. — Grand'mère, je voulais voir mes dix-sept ans. Elle sourit, se laisse entraîner jusqu'à la

vieille bergère, où sa personne menue disparaît toute; là, après m'avoir considéré un instant, à genoux devant elle, elle dit seulement : — Eh bien!

— Une moue court sur mes lèvres. — Ce n'est pas fameux, quoiqu'il y ait encore plus mal. Je ne suis pas, je ne serai jamais une beauté comme Mireille.

— Qu'importe, si tu es bonne et gracieuse! — Jolie, ajouté à bonne et gracieuse, ne gênerait rien.

— Une soudaine inquiétude passe dans les yeux de grand'mère.

— Dvine-tu coquette, Géva? Coquette, moi, le sans gêne en personne!... Cela me paraît si drôle que je ris bien fort.

— N'aye aucune crainte, grand'mère. Mes dix-sept ans me grisent un peu, voilà tout. Naïvement, j'avais cru à une métamorphose soudaine, et je reste Mouchette comme d'habitude.

— Un silence très court; puis, je reprends bien vite, les sourcils froncés, la voix maussade : — Bernard, surtout Mireille, devraient ne plus me donner ce surnom maintenant; dit-elle, grand'mère. Or vous écoutez toujours, vous le savez. C'est très noir, très ennuyeux, très laid, une mouche. Or, quand on devient une jeune fille.

— Toi, une jeune fille! — et la main de grand'mère caresse doucement ma joue, — tu es la plus enfant des enfants, ma Géva. Crois-moi : garde, sans t'en fâcher, ton surnom de gamine; tu voligés dans mon vieux logis ainsi qu'une mouche joyeuse. La mouche a des ailes... C'est une beauté, cela... Des ailes! répète grand'mère, dont les yeux quittent mon visage pour s'arrêter sur l'horizon immense; si tu essayais comme on les envie, quand on est

vieille et impotente! Heureusement, poursuivait-elle plus bas, que les ailes de l'âme, les ailes du cœur ne se brisent pas avec l'âge. Au contraire, le vol devient plus sûr, plus hardi; la terre paraît alors si petite, le ciel si attirant!

— Grand'mère! Je baise avec une tendresse folle ses belles mains blanches, je les serre bien fort entre les miennes, et grand'mère, comprenant la signification de mon appel anxieux, de mes caresses passionnées, me regarde de nouveau avec un sourire.

— Ne t'attriste pas, moucheron, je ne suis pas encore prête pour le grand voyage. En attendant le départ, tes ailes servent à me faire marcher; c'est délicieux d'avoir une petite-fille!

— Et une grand'mère donc! O grand'mère, vous m'êtes tout, tout, tout... — Géva!

Elle dit : Géva! d'un ton fâché; mais, au fond, elle sait bien que sa tendresse pour moi égale ma tendresse pour elle, et que, depuis la mort de grand-père, qui remonte à si loin que je ne m'en souviens pas, je suis seule, tout, tout, tout, pour son cœur aimant.

A midi, les chasseurs reviennent étonnés, éffamés comme les naufragés de la Méduse; si affamés que, d'abord, ils ne prennent pas garde à l'aspect inusité de la table, aspect si riant, que, sans un mot, je me jette au cou de grand'mère. Or s'assis, Bernard et Jean et dévorent en silence, trouvant sans doute, qu'une syllabe fait perdre une bouchée. Mais, au bout de dix minutes, les deux ogres, d'un commun accord, lèvent la tête, essuient leur moussache, et, dans un sursaut de profonde satisfaction, disent en chœur : — On! cela va mieux.

Alors, tandis que Jean sourit d'un air fier, Bernard voit que Sidoine, très gourmé, avec

son habit noir et ses gants de coton blanc, présente la victualie dans l'argenterie des grands jours aux armes des Montilleux; qu'une gerbe de fleurs s'épanouit sur la table; que les assiettes, les compotiers, rapportés de Chine par grand-père, contiennent mes friandises de prédilection : brioches, crème au chocolat, tarte aux pommes, caramels et autres douceurs, pour lesquels je fais parfois des bassesses auprès de Gothe.

— Tadien! grand'mère, s'écrie Bernard, vous nous traitez princièrement aujourd'hui. C'est donc fête à Montilleux!

— C'est fête. — C'est fête.

— Tiens, oui, l'anniversaire de Mouchette. Dès l'aube, elle annonçait ses dix-sept ans à la nature entière. Au titre de frère aîné, me voilà forcé de faire un cadeau. Que veux-tu, gamine! Ne sois pas trop exigeante, parce que ma bourse est à sec.

— J'ouvre une parenthèse pour dire que la bourse de Bernard est toujours à sec. Je la « mouille », de temps en temps, avec l'argent que me donne grand'mère, quand... je ne suis pas à sec moi-même.

— Eh bien, voilà! j'ai envie du sifflet qui te sert à appeler les chiens. Pour Tourbillon, ce sera fort commode.

— Illico, j'ai le sifflet, argent gulligoché, très gentil, avec cette remarque de Bernard : — Une fille qui demande un sifflet, ce n'est pas banal. Ma sœur, tu restes garçon. Vu ma générosité, tu n'oublieras pas de m'avancer quelques sols, afin que j'achète un autre sifflet.

— Grand'mère m'offre une charmante petite selle, pour que je ne monte plus à califourchon sur Mascotte, ce qui, pourtant, me plaisait fort. Eusèbe, au nom de la vieille garde, qui for me un cercle de figures idées, s'avance, un

bouquet dans ses grosses mains rouges, et récite un compliment de sa façon; Geneviève rime avec sève, et vieille garde avec poignarde : c'est tout ce dont je me souviens, parce que ce maudit Bernard cherchant à me faire rire, je dois tenir les yeux sur la pointe de mes bottines, et penser à quelque chose de triste : à un retour de mites par exemple... Félicitations châteauesques à Eusèbe, baisers à tous les vétérans qui pleurent d'émotion.

Après le toast au champagne, la vieille garde se retire en bon ordre, et la reine Géva, devenue simple mortelle, se tourne agacée vers Jean.

— Pour un presque frère, tu n'es pas gracieux. J'attendais de toi quelque chose de très joli.

— Avec un sourire plein de mystère, il répond seulement : — Viens.

— Nous voilà dans le pareo, suivis de loin par grand'mère, à qui Bernard sert de cavalier. De temps à autre, j'appelle : — Tourbillon! Tourbillon!

— Pas de Tourbillon. Je lance un coup de sifflet superbe, un merle répond, et c'est tout. Du reste, Tourbillon ne sait pas encore que je possède un sifflet.

— Il a dû aller voir la chienne des Lucotte, qu'il aime beaucoup, ou cueillir un bouquet pour mes dix-sept ans. Il a une intelligence! Un cœur! Ses yeux étaient pleins de tendresse et de mystère, ce matin... Tourbillon! Tourbillon!

Nous prions les abonnés qui nous avisent d'un changement d'adresse de nous faire savoir en même temps si ce changement est momentané ou définitif.

La neige en Espagne. — Une dépêche de Valence dit que la neige est tombée abondamment la nuit dernière. Un froid glacial règne sur toute la région.

SUISSE
Le vol des 100,000 francs. — Le démenti concernant le vol d'un pli de 100,000 fr. n'est pas fondé. L'auteur du vol serait bien Wylder et personne d'autre.

Un lot bien placé. — Le lot de 30,000 fr. de la loterie de Zoug est échu à une pauvre femme de Berne, chargée de quatre enfants.

Retour au pays. La justice française vient de rendre aux autorités suisses un jeune fils de bacque, le comble Heiner, qui s'était enfui avec une somme d'une trentaine de mille francs, volée à une banque de Bâle et à une banque d'Aarau.

FRIBOURG

Passage de pèlerins. — Le pèlerinage de la Suisse allemande, retour de Lourdes, a passé à Fribourg ce matin. On signale la guérison d'une enfant de Kirchberg (Saint-Gall), malade depuis 5 ans et à laquelle on avait administré, à Lourdes même, l'Extrême-Onction.

Les incendies dans la Singine. — On se souvient de la série d'incendies qui ont désolé la basse Singine, en février et mars 1905. Voici que la série menace de se rouvrir cette année.

L. 7 mai, le feu éclatait au moulin de M. Alexandre Auderset, à Zirkels, qui fut détruit. Tout semblait indiquer qu'on se trouverait en présence d'un acte criminel.

Hier mardi, 15 mai, dans la matinée, c'était une grande maison de ferme d'Oberzirkels, commune de Gain, appartenant à M. Joseph Schneuwly, qui devenait la proie des flammes, dans des circonstances qui font véhémentement soupçonner la main d'un incendiaire.

(Dernière heure.) Trois arrestations ont été opérées à la suite de l'incendie d'Oberzirkels.

Notre gare. — On nous écrit : Par une annonce parue dans nos journaux, le public a pu se rendre compte que les chemins de fer fédéraux s'occupaient sérieusement de la transformation de la gare de Fribourg, en mettant au concours les travaux d'agrandissement de la salle d'attente des 3^{es} classes.

C'est là tout le résultat obtenu par les pétitions, réclamations, etc. du public et de nos autorités. On ne se moque pas plus impudemment de quelqu'un. Aussi espérons-nous que nos autorités, tant cantonales que communales, ne laisseront pas construire cette « boîte » et exigeront l'agrandissement, à bref délai, de notre gare, tel que le comportent les plans que l'on fait miroiter de temps en temps à nos yeux.

Les drossets et les bolzes se laisseront-ils donc toujours mener par le nez ?

Funiculaire. — Hier, mardi, a eu lieu, présidée par M. Jean Brulhart, l'assemblée annuelle des actionnaires du funiculaire Neuveville-St-Pierre. Après un rapport de l'administrateur-délégué, M. Paul Blancpain, sur l'exercice 1905, les comptes ont été approuvés à l'unanimité. Il en a été de même des propositions du conseil d'administration prévoyant la répartition d'un dividende de 3 % par action, dividende qui est payable dès maintenant à la Banque populaire suisse.

Avant de se séparer, les actionnaires ont renouvelé le vœu déjà émis précédemment de voir la Commune entreprendre l'installation des bains projetés à la Mottaz.

Ecole régionale de Guin. — La nouvelle année scolaire 1906-1907 commencera pour cette école lundi prochain, le 21 mai.

L'examen d'admission des nouveaux élèves aura lieu vendredi, 18 mai prochain, à 2 heures de l'après-midi.

Bonne occasion pour des garçons de langue française d'apprendre l'allemand.

Les inscriptions sont reçues par M. le révérend curé Parroulaz, président de l'école, et par le maître de la dite école.

Cour d'assises de Bulle. — On nous écrit : La cour d'assises du 1^{er} ressort siège à Bulle depuis lundi, sous la présidence de M. Louis Morard, président du tribunal de la Gruyère. MM. Philippson, président de tri-

bunal à Châtel-Saint-Denis, et Léopold Peyraud, juge à Bulle, fonctionnent comme assesseurs. Le jury a été recruté à Bulle et environs et dans la Veveyse; il a pour chef M. Auguste Glisson, négociant à Bulle.

Lundi, la cour s'est occupée du fugitif Bargolini qu'elle a condamné par défaut à 15 ans de travaux forcés, comme auteur du meurtre de l'infortuné Dontaz, à Neirivne.

Bargolini, qui a si bien dépités les poursuites de la police, n'aura pas de peine d'acquiescer son châtiment. Hétons-nous d'ajouter que si ce malfaiteur a pu mettre la frontière entre lui et nos autorités, la faute n'en est pas plus à celles-ci qu'à notre gendarmerie, qui a fait dans la circonstance tout son possible et tout son devoir. Il ne faut pas oublier qu'entre les postes de Broc et de Montbovon il y a une place pour passer. Ne pourrait-on pas couper cette distance considérable en établissant un poste à Grandvillard, par exemple ?

Hier matin, est venue devant la cour, assistée du jury, l'affaire de l'incendie du chalet de M. Victor Tissot.

M. Victor Tissot se porte partie civile, M. l'avocat Duprez est le défenseur du prévenu Jacob Abbühl, de Darstetten (Berne), M. l'avocat Delatena est le défenseur de Marie Pasquier, du Pâquier, prévenue de complicité.

Bibliothèque. — La Bibliothèque circulante de l'imprimerie Saint-Paul sera fermée du 26 mai au 4 juillet prochain pour révision annuelle. Les abonnés et les personnes ayant en leur possession des volumes de cette Bibliothèque, sont priés de les rapporter d'ici au samedi 26 mai courant.

L'ADMINISTRATION.

Société fribourgeoise des sciences naturelles. — Séance ordinaire, jeudi 17 mai 1906, à 8 1/2 heures du soir, au local ordinaire (Hôtel de l'Autruche, 1^{er} étage).

Tractanda :

- 1^o Ambre et pétrole des Alpes fribourgeoises par M. le prof. Dr de Girard;
2^o Autres petites communications.

Société des arts et métiers de la Sarine.

— Dimanche prochain, 20 mai, à 3 h. de l'après-midi, aura lieu l'assemblée générale de la Société, au Buffet de la Gare de Rosé.

Tractanda :

- Protocoles; question des crédits; achats en commun; tarifs de travail; assurance mutuelle; votation du 10 juin sur la loi relative au contrôle des denrées alimentaires; divers.
MM. les artisans sont priés d'y assister aussi nombreux que possible. Le comité.

Les examens d'apprentis en 1906

Nous avons promis de révenir sur le rapport présenté par M. Oberson, inspecteur cantonal des apprentissages, à la cérémonie de clôture de ces examens, qui a eu lieu dimanche.

Il y a eu, pour ces examens, deux cents inscriptions, dont 119 de jeunes gens et 81 de jeunes filles. Les professions les plus représentées ont été celles de boulangers (14), forgerons (18), mécaniciens (15), de tailleuses pour dames (19), de tailleuses de campagne pour hommes et femmes (12), de tailleuses de ville (23). Il y a eu 6 charrons, 4 bouchers, 4 confiseurs, 7 menuisiers en meubles, 6 selliers, 5 tailleurs de campagne, 6 modistes de ville, 6 repasseuses, 6 tailleuses de campagne pour hommes, 4 lingères, etc.

Quant à leur lieu d'origine, 152 sont Fribourgeois, dont 97 de la Gruyère, 35 de la Glâne, 29 de la Sarine, 21 de la Broye, 11 de la Singine, 10 de la Veveyse et 9 du Lac; 41 sont originaires d'autres cantons, dont 15 du canton de Berne, 8 de Vaud, 6 de Lucerne, et 7 de l'étranger.

87 apprentis ont fait leur apprentissage dans la Sarine, dont 69 à Fribourg même, 33 dans la Gruyère, 25 dans la Glâne, 12 dans la Broye, 11 dans le Lac, 8 dans la Veveyse et 6 dans la Singine; 10 dans le canton de Vaud, 6 dans d'autres cantons et 2 à l'étranger.

Les examens d'atelier ont eu lieu en grande partie à Fribourg (36 ateliers). Cependant un certain nombre de professions ont fait leur examen ailleurs; ainsi, les charpentiers et les selliers à Châtel-Saint-Denis, les charrons et les serruriers à Bulle, les fabricants de fourches et rateaux à Morlon, les menuisiers à La Sallaz, près Pont-la-Ville, les tailleurs de campagne et un compositeur-typographe à Morat, les corbonniers à Romont, un tourneur à Lausanne.

Le rapport passe ensuite aux observations de MM. les experts qui, pour la plupart des professions, signalent des progrès. M. Boos, délégué de l'Union suisse des Arts et Métiers, résume l'impression générale en constatant la parfaite organisation des examens — rendue plus difficile par le grand nombre d'apprentis — et leur marche excellente; il en reporte le mérite sur la vigilance et l'activité de M. Oberson, inspecteur, et sur le talent pédagogique de la diligente secrétaire des examens, M^{lle} Weber.

M. Oberson termine par les conclusions suivantes :

1^o A l'atelier, l'enseignement théorique et gradué de chaque profession paraît encore être beaucoup trop sacrifié à l'exercice pratique, et, si nous étions permis de nous exprimer ainsi, routinier du métier.

2^o Un trop grand nombre d'apprentis sont encore occupés à des travaux étrangers à ceux de leur profession et, cela, au mépris des dispositions des contrats.

3^o Les visites d'ateliers régulièrement faites par les commissions et l'inspecteur des apprentissages pourront seules procurer une amélioration reconnue indispensable dans les deux conclusions précédentes.

4^o Les examens professionnels sont sans doute très importants au point de vue de l'émulation à provoquer et à maintenir, mais ils constatent le mal sans pouvoir le prévenir.

5^o Les visites d'ateliers seules permettront de se rendre plus exactement compte de la valeur des patrons au point de vue éducatif et professionnel.

6^o L'enseignement professionnel du dessin doit être de plus en plus répandu et accessible à tous les apprentis, à la formation desquels cette branche est indispensable.

7^o L'Office central des apprentissages devra vouer toute sa sollicitude à développer et à étendre encore l'organisation de l'enseignement professionnel du dessin et des éléments des sciences naturelles en rapport avec les besoins de chaque profession et, surtout, de la comptabilité professionnelle et, des prix de revient, points sur lesquels la formation actuelle des apprentis laisse énormément à désirer.

8^o Les examens des connaissances professionnelles indispensables dans la pratique de chaque profession ne se font pas encore d'une manière assez complète et assez suivie. Cet examen doit toujours se faire en présence de tous les membres du jury et un temps spécial doit leur être accordé. Il sera nécessaire de tracer à l'avance l'horaire un temps spécial à consacrer à cet examen après l'examen pratique.

9^o Dès que les ressources le permettront, il y aura lieu d'attribuer un temps plus considérable à l'examen des mécaniciens.

10^o En vue d'éviter le surmenage, l'examen scolaire devra précéder autant que possible de quelques jours l'examen professionnel.

11^o Fondée sur l'observation de la plupart des jurys d'examen technique, la commission cantonale des examens de l'industrie exprime le vœu que la durée des examens pratiques soit portée à trois jours complets au lieu de deux jours et demi.

Le banquet, servi à midi et demi à l'Hôtel de l'Autruche, fut un régal à tous égards. Vrai festin de Lucullus par le menu, il fut d'autre part une charmante fête de famille où fraternisèrent dans la plus franche gaieté une trentaine de convives. Présentés avec une incomparable verve par un major de table tel que M. Scherker, notre roi-légitime, les orateurs se succédèrent, longuement et temps passé ou dirant toute leur confiance en l'avenir des arts et métiers à Fribourg.

M. Buclin, conseiller communal, avant d'offrir, au nom de ce corps, les traditionnels vins d'honneur, excuse l'absence de M. le Directeur de l'Instruction publique et souhaite, en termes très sympathiques, la bienvenue au nouvel inspecteur, M. Oberson. Au nom de l'Etat et de la ville de Fribourg, il assure les artisans de toute la sympathie des pouvoirs publics. S'inspirant du vieil adage : « Qui ne connaît son métier doit fermer boutique », M. Buclin souhaite que nous arrivions chez nous à empêcher que les gâtes-métier n'ouvrent boutique.

M. Oberson, inspecteur cantonal des apprentissages, fait l'histoire de l'institution aujourd'hui si prospère des arts et métiers. Il lève son verre à ceux qui furent les initiateurs et les artisans de ce progrès et rappelle les éminents services rendus dans cet important domaine par M. l'ancien conseiller d'Etat Bossy, qui a en le mérite de savoir entourer d'hommes d'initiative, grâce à l'énergie et à la persévérance de quelques nous avons le plaisir de saluer aujourd'hui l'essor industriel de Fribourg.

M. l'abbé Savoy, professeur au Séminaire, brosse un tableau lumineux de l'atelier idéal où patrons et apprentis sont comme les membres d'une même famille. Il boit à cette union familiale, à cette confiance réciproque qui seule peut atténuer l'apprenti de la lutte des classes.

M. Léon Genoud, directeur du Technicum, l'ouvrier modeste de tant d'utiles réformes dans le domaine professionnel, et qu'un orateur appelait si justement le « père des arts et métiers » dans le canton de Fribourg, prend lui aussi la parole pour raconter simplement, avec tout son cœur, les 15 ans de vie de la Société, les difficultés de sa première enfance, les obstacles qu'elle doit surmonter encore tous les jours, mais aussi les bienfaits qu'elle a déjà semés dans toute l'étendue de notre cher canton. Pour que cette institution soit plus bienfaisante encore, il fait plus d'annonces et de solidarité entre tous les artisans. C'est à cette union, à cette solidarité que M. Genoud porte son toast.

Les applaudissements éclatent et l'entraîne gagnent toutes les tables. M. le Dr Singy, curé de Villars-sur-Glâne, donne le signal de l'ex-officialité.

C'est le moment des improvisations, du rire et des chansons. On regrette de se dire au revoir.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Saint-Petersbourg, 15 mai. La séance de la Douma a été ouverte à 3 heures de l'après-midi.

A 7 1/2 heures, commence le débat concernant le projet d'adresse. Le comte Heyden et 50 députés paysans déposent une motion tendant à l'ajournement du débat à mercredi. Cette proposition est repoussée.

M. Nabokoff, rapporteur de la commission de l'adresse, donne lecture du projet, qui est accueilli par des applaudissements prolongés.

M. Miklachevski, député de Tchernikoff, attaque violemment le gouvernement supérieur qui a retiré aussitôt les libertés accordées. Si, dit l'orateur, nous demandons l'amnistie pour les victimes du mouvement d'affranchissement, nous devons demander le châtiment des fonctionnaires ayant outrepassé leurs pouvoirs.

M. Roditscheff dit que le mur qui sépare le czar et le peuple vient d'être érigé de nouveau par la création du Conseil de l'Empire, recruté parmi les représentants de la classe privilégiée. L'orateur dit que l'apaisement, l'établissement de l'ordre légal et la confiance entre le czar et le peuple sont impossibles avant que l'exécution des projets de loi votés par la Douma ne soit confiée à des ministres jouissant de la confiance du pays et choisis parmi les élus du peuple. (Tonnerre d'applaudissements)

Le comte Polocki, ayant invoqué la nécessité, en procédant à l'expropriation des terres, de prendre en considération les efforts que des propriétaires exemplaires ont déployés pour organiser leurs biens et de leur en tenir compte, la Douma accueille ces paroles dans un profond silence.

M. Lioumantseff déclare que seule l'expropriation des terres ne saurait résoudre la question agraire, qui réclame une réorganisation des rapports sociaux.

Le comte Heyden déclare que le pays doit beaucoup aux Zemstvos.

M. Rijkoff, député d'Ekaterineslaw, attaque le conseil de l'Empire. Il dit qu'on prétend maintenant remplacer les fondements pourris du vieil ordre par des fondements tout aussi pourris.

M. Spassobny, député d'Ekaterinoslaw, provoque de multiples et bruyantes protestations par un discours qui, tout en reconnaissant que les exigences des paysans méritent satisfaction, considère les présentations des ouvriers comme exagérées et qualifie les grèves de suicide. L'orateur blâme les points trop violents soulignés dans l'adresse qu'il ne trouve pas satisfaisants.

M. Massovik, député de Minsk, soussu le projet d'adresse d'être un programme, ce qui en affaiblit la portée.

M. Aladine, député paysan de Simbirsk, dit que ses électeurs ont exigé qu'il rapportât quels sacrifices ils ont faits pour le mouvement d'affranchissement.

La séance est close à 11 h. 25. Les débats sont renvoyés à mercredi matin.

Saint-Petersbourg, 16 mai. Voici un résumé de la fin de l'adresse que la Douma a discutée dans sa séance de mardi.

Après avoir réclamé la création d'une vraie représentation populaire, la Douma déclare :

Tout ce qui sépare l'empereur de son peuple doit être écarté. Le peuple ne travaillera avec force et avec zèle au renouvellement de la vie russe que s'il n'est pas séparé de l'empereur par un conseil de l'empire.

Il faut également que les compétences de la nation ne soient pas limitées par des lois spéciales, que la personne soit intangible, la liberté de conscience, de parole, de réunion, d'association, de grève assurée. Enfin, la presse doit être libre.

Tous ces fondements sans lesquels la réforme des conditions sociales est impossible. La liberté ni l'ordre ne peuvent être conciliés si tous les citoyens ne sont pas égaux devant la loi.

Aussi la Douma demande-t-elle la suppression légale de tous les privilèges de classes, de nationalité et de religion. La Douma est persuadée d'exprimer l'opinion unanime de la population en affirmant que la peine de mort est inadmissible, même si elle est prononcée par un tribunal.

La Douma parle ensuite des besoins des paysans, des revendications ouvrières, de celles des différentes nationalités, puis l'adresse se termine en rappelant que le premier mot qui a réjoui la Douma a été : amnistie. La Douma attend du czar la pleine amnistie politique comme premier geste d'entente mutuelle entre l'empereur et la nation.

Saint-Petersbourg, 15 mai. La tâche de président le Conseil de l'Empire étant de venue trop lourde pour le Comte Solsky, c'est, dit-on, le comte Witte qui va l'assumer. Le président du Conseil, M. Goremykine, demande le renvoi définitif du général Treppoff.

Constantinople, 16 mai. Samedi, une bande grecque de 200 hommes a attaqué par surprise entre

Grevena et Avdellitiaz, dans le vilayet de Monastir, 10 familles Kouzovolaques qu'escortaient une quarantaine de soldats. Un officier a été blessé, 18 soldats tués et d'autres désarmés, puis remis en liberté.

Madrid, 16 mai. Un terrible ouragan s'est abattu hier mardi sur la province de Valence. Lotobanado a été surpris par une inondation. En quelques instants l'eau a atteint une hauteur de 2 mètres. Les habitants n'ont réussi qu'à grand-peine à gagner les collines des environs. Les récoltes futures sont anéanties. Beaucoup de maisons sont détruites à Lotobanado.

Londres, 16 mai. Le correspondant de la Tribune à Pékin télégraphie que le chargé d'affaires de France a eu mardi un entretien avec le Waiwoupou (ministère des affaires étrangères) au sujet d'un massacre de missionnaires dans la province de An-Nuy le 12 mai, sur lequel on n'a pas encore de détails.

Rome, 16 mai. A la Chambre, M. Salino a confirmé que des actes de violence ont été commis à Cagliari. Les émeutiers ont empêché la circulation des trains. Les troupes ont été reçues à coups de pierre. Plusieurs personnes ont été blessées, deux autres tuées. De nouvelles troupes seront envoyées à Cagliari.

Cagliari, 16 mai. L'ordre est rétabli. Le maire et ses adjoints ont donné leur démission. On prévoit que cette démission contribuera à l'apaisement de la population.

Berne, 16 mai. Le président de la Confédération a reçu le 14 mai du président de la conférence d'Algésiras une note, portant la date du 7 avril et relative aux décisions de la conférence qui regardent la Suisse (inspecteur de la police et banque d'Etat marocaine). La note se termine comme suit :

« En vertu de la très honorable mission qui m'a été confiée à la séance de clôture de la conférence, je m'empresse de porter ces faits à la connaissance de Votre Excellence ainsi qu'à celle du Conseil fédéral, me réservant de donner officiellement les autorisations nécessaires sitôt que les puissances signataires auront ratifié l'acte général.

En attendant, je suis très honoré d'exprimer au Conseil fédéral et à Votre Excellence les hommages respectueux de la conférence d'Algésiras qui a désiré dans cette circonstance donner un hommage public de sa considération et de sa sympathie envers la noble et ancienne Confédération helvétique. »

Le président de la Confédération a répondu au duc d'Almodovar en le remerciant de sa communication et en l'informant qu'il attendrait la demande officielle annoncée avant de soumettre la question au Conseil fédéral.

Neuchâtel, 16 mai. La foudre est tombée mardi vers 11 h. du matin au bas des Loges (Val de Ruz) sur un arbre qu'un bûcheron éclairait pour le compte de la commune. Le bûcheron a été renversé. Il a le côté droit entièrement brûlé et a été transporté à Neuchâtel à l'hôpital Poutalès.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

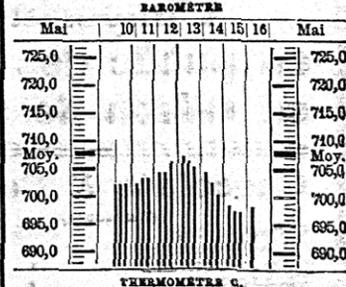


Table with 2 columns: Temperature (°C) and Humidity (%). Rows show data for various days in May 1906.

LA TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS. LE REMÈDE UNIVERSEL CONTRE LES MAUX DE L'ESTOMAC ET DU FOIE.

APIGULTEURS!!

Ruches, essaims, outillage complet pour l'apiculture. Fabrique de feuilles gaufrées (procédé Weed).

Etablissement d'apiculture Odier & Meyer, Nyon, succés de Sautter et Odier. H23015L 1870

L'EXPOSITION DE PEINTURE

Rue de Romont, 4

Fermeture irrévocable le jeudi 17 mai.

Nous invitons vivement le public à profiter de ces occasions.

L'Arôme
Les Tubés de Bouillon
Les Potages à la minute

MAGGI

Marque Croix-Etoile
viennent de nouveau d'arriver chez M^{rs} Pilloud-Bébox, Châtel-Saint-Denis.

SOMMATION

Les personnes qui ont donné des objets en réparation et des tableaux à encadrer chez la soussignée, il y a longtemps et dont les noms sont inconnus, sont priées de venir les retirer d'ici au 19 mai 1906, contre remboursement des frais, sinon on en disposera selon la loi et avis paru dans la "Feuille officielle", des 3 et 10 mai 1906.

Fribourg, le 16 mai 1906. H2313F 2000

Veuve Ch. Degler,
magasin de tableaux et de glaces,
rue de Lausanne, 62.

Banque hypothécaire suisse A SOLEURE

Nous recevons des dépôts, ferme pour 3 ans, au taux de 4 %.

Les versements peuvent s'effectuer chez MM. Weck, Aeby & C^o, à Fribourg. H326F 430

HENNIEZ-LES-BAINS (Vaud)

Ouverture le 1^{er} juin

Eau bicarbonatée alcaline, lithinée et acidulée, souveraine contre le rhumatisme, la goutte, les maladies chroniques de l'estomac, foie, reins, vessie, matrice, anémie, neurasthénie. Situation remarquablement abritée, au milieu de belles forêts. Air pur et sans poussière. Séjour tranquille et reposant. Médecin attaché à l'établissement. Téléphone. Conditions avantageuses plus particulièrement en juin et septembre. Pour renseignements, s'adresser au directeur, M. J. Blanchard, à Henniez. H32306L 1871

Asperges, syndicat Martigny (Valais)

Caissettes franco rembours 2 1/2 kg. brut 5 kg. brut
Pour ménages et restaurants 2 fr. 50 4 fr. 80
Choix extra 3 fr. 50 6 fr. 50

Cailler
CHOCOLAT AU LAIT
En vente dans tout l'Univers.

Vente juridique

L'office des poursuites de la Saïne vendra, pour la seconde fois, à son bureau, le 17 mai prochain, 3332h., les crédits d'un magasin liquidé. Fribourg, le 14 mai 1906.

Maison à vendre

N°360, au Palatinat (Grandfey), près Fribourg. Deux logements, écurie et jardin. Conditions avantageuses. — S'adresser Agence Ryser et Thalman, ou notaire Alphonse Bourghnecht. 1850

POTAGERS
pour Hôtels et Familles
de toute grandeur
FABRIQUE DE FOURNEAUX
Sursée.
Succursale à Berne
Hirschengraben-Wallgasse.

PENSION DE LA CROIX-BLANCHE

Marly, près Fribourg
Toutes à toute heure
Agréable séjour de campagne
1906 TÉLÉPHONE

Une personne

disposant de quelques heures dans la journée, cherche de l'occupation à travaux de machine à écrire ou de comptabilité, leçons, etc. S'adresser à Haasenstein et Vogler, Fribourg, sous chiffres H2241F. 1914

Blanchissage naturel

de toiles sur pré
DÉPÔT DE LANGNAU:
Écoles GUIDI
Derrière St-Nicolas. — Téléphone.
Ventes coloniales, colons et laines
Liqueurs à emporter et bouteilles

Avez-vous déjà acheté des Chaussures

de la maison d'envois **Guillaume Grub** à Zurich Trittingen. Si non, veuillez demander son grand catalogue illustré gratis et franco, de plus de 300 gravures. J'expédie contre remboursement: Souliers p. filles et garçons, très forts, n° 26 29, à 3 fr. 70; n° 30-35, à 4 fr. 70. Pantoufles en canevas, p. dames, à 1 fr. 90. Souliers à lacer, p. dames, très forts, à 5 fr. 80, plus élégants, avec bouts, à 6 fr. 50. Bottines à lacer, p. hommes, très fortes, à 8 fr. 50; plus élégantes, avec bouts, à 8 fr. 80. Souliers p. ouvriers, forts, à 7 fr. H365Z 59 38
Échange de ce qui ne convient pas.
Rien que de la marchandise garantie solide.
Service rigoureusement réel. — Fondée en 1880.

A LOUER

à Aveyr-Rosé, deux appartements meublés, dont l'un composé de quatre chambres et l'autre de trois, ensemble ou séparément, avec jardin, vager et électricité. H2357F 1952
S'adresser à M. Pierre Monney, au dit lieu.

Comptabilité commerciale

A. Renaud, La Chaux-de-Fonds
344 pages, relié, 2 fr. 50

LE VÉRITABLE

Élixir tonique pour les nerfs

du Dr Lieber, professeur et sans rival jusqu'à présent

Guérison complète et sûre de toutes les maladies nerveuses, même les plus obstinées, guérison assurée des états de faiblesse, douleurs d'estomac, de la tête et du dos, palpitations, migraines, digestion difficile, etc.

Détails plus précis dans le livre **Ratgeber**, que l'on peut se procurer gratis dans chaque pharmacie et au Dépôt général.

Se trouve en flacons de 1/4 l. 4 fr., 1/2 l. 8 fr. 25, 1 l. 14 fr. 25.

Les gouttes de St-Jacques, remède efficace et recommandé par les médecins pour les maladies de l'estomac. — Prix du flacon: 1 fr. 25 et 2 fr. 50.

Dépôt général: Pharmacie HARTMANN, Stockhorn

Dépôts: Fribourg: Pharmacie Lapp; Châtel-Saint-Denis: Pharmacie Jambé. 87-49

SPÉCIALITÉS

Vins rouges français

Arbels, Mâcon, Beaujolais, Bordeaux

Bourgogne et vins de la Côte d'Or

Grands vins en fûts et en bouteilles

Agent-dépositaire pour le canton de Fribourg et la Broye des "Champagnes Strab".

VINS DE TABLES

depuis 35 fr. les 100 litres

Véritable St-Georges, 1^{er} choix à 45 fr. l'hectolitre

Rabais selon quantités

Futaille à disposition

CONDITIONS D'USAGE

MAISON DE CONFIANCE

Fondée en 1850

Niggeler-Perrin, vins PAYERNE

Comme Dépuratif

du **Sang** exigez la véritable

Salsepareille Model

Le meilleur remède, contre boutons, dartres, épaissement du sang, rougeurs, maux d'yeux, scrofules, démangeaisons, gonite, rhumatismes, maladies de l'estomac, hémorrhoides, affections nerveuses, etc. — La Salsepareille Model soulage les souffrances et se recommande contre toutes les maladies. Nombreuses lettres et attestations reconnaissantes.

Agreable à prendre, 1/2 litre 3 fr. 50, 1/4 litre 5 fr., 1 litre (une cure complète) 8 fr. 95

Dépôt général et d'expédition: Pharmacie centrale, rue du Mont-Blanc, 9, Genève.

Dépôts à Fribourg: Pharmacies Bourgné, Kohler et Thurler, Droguerie Lapp; à Bulle, Gavin, pharmacie; Estavayer, Bulle, pharm.; Morat; Golliez; à Châtel-Saint-Denis: Jambé, pharm.

On demande à acheter ou à louer, non meublés, dans les environs ou près de Fribourg

une maison

de 7 à 10 pièces, avec jardin.

Adressez les offres à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Genève, sous H195X.

A LOUER

pour personnes tranquilles ou ménage sans enfants

un appartement

de 2 chambres et cuisine.

S'adresser à **Bernard Comte**, rue de Lausanne. 1820

OCCASION

à louer, rue St-Nicolas, 120, trois chambres et une cuisine.

S'adresser au 1^{er} étage. 1906

On demande une

FILLE

pour soigner un petit ménage, connaissant un peu la cuisine.

Adressez les offres sous chiffres H2306F à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg.

Personne sérieuse

cherche place dans un magasin ou reprendrait un petit commerce.

Adressez les offres sous chiffres H2306F, à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg.

MISES PUBLIQUES

Mercredi 23 mai, à 10 h. du matin, à la maison judiciaire, à Fribourg, l'office des faillites de la Saïne exposera en vente les immeubles 2001.

café-brasserie du Belvédère à Fribourg, taxé 60,000 fr.

Pour les conditions, s'adresser au bureau de l'office précité.

On demande une fille au courant d'un bon service, pour un ménage de deux personnes, 35 fr. par mois.

S'adresser à Haasenstein et Vogler, Porrentruy, sous H1652P.

On demande, pour la Suisse allemande et pour une nombreuse famille catholique

une personne

d'un certain âge, aimant les enfants, sachant coudre, raccommoder, faire la lessive et s'occuper des travaux du ménage, sans la cuisine. — Entrée de suite.

Gage, de 45 à 50 fr. par mois.

S'adresser: **Casler postal**, No 464, Thoune. 1902

A REMETTRE

au Boulevard de Pérolles

un appartement

de 4 chambres et dépendances. Chambre de bains, balcon, gaz et électricité.

Pour tous renseignements, s'adresser à **Ryser & Thalman**, Géranes d'Immenbühl, 1^{er} étage. Banque postale suisse 1879

Boulangier

Un bon rassujetti, muni de bonnes références, trouverait de suite de l'ouvrage chez M^{rs} Vve

Dégliac, Châtel-Saint-Denis.

PETITPIERRE & C^{ie}

44, rue de Lausanne

FRIBOURG

44, rue de Lausanne

L'importance de nos achats et de nos débouchés nous permet d'offrir au public des avantages réels de prix pour une marchandise toujours fraîche en raison de son rapide écoulement.

Chocolats & Cacaos

(7 marques) depuis le kg. 1 80
Chocolat ménage économique 2 08
santé mi-fin le pag. 0 90
Cacao ouvert le kg. 2 80
en paquet 2 80
Grand choix de bâtons à la crème et à la noisette depuis la pièce 0 04

Pâtes alimentaires

Macaronis 1^{re} qualité
Coquilles n° 3 le kg. 0 46
n° 0 0 46
Aiguillettes longues et demi-longues 0 46
Lazagnes nouilles 0 46
Vermicelles, pâtes pour soupe 0 46
Pâtes Targanrok en paquet le 1/2 kg. 0 35
aux œufs, 3 marqués 0 50
Rivolo et Carret 0 50
en sachets les 250 gr. 0 30

Sucres

Gros déchet le kg. 0 42
Scié, en sacs 0 48

Légumes secs

Pois Victoria entiers, pelés le kg. 0 40
> casés gros 0 40
Haricots blancs 0 35
> gros bouquet 0 65
> étuvés 4 20
> flageolets 1 20
Pois verts 0 40
> extra 0 55
Lentilles 0 50
Grus entiers du pays 0 45
> brisés 0 45
> extra 0 55
Riz sept sortes, depuis 0 28
Grés gros 0 38
> fin du pays, première qualité 0 40
Maïs Polenta 0 30
Orge blanc 0 40
> fin 0 40
Chataignes séchées 0 40

Cafés verts

10 sortes depuis le 1/2 kg. 0 55

Cafés rôtis

5 sortes depuis le 1/2 kg. 0 80

Articles divers

Alcool dénaturé garanti, 92° le litre 0 45
Amidon Rémy en sacs } le kg. 0 55
> en paquets }
> en boîtes }
Bougies en paquets depuis le paquet 0 55
Biscuits, 22 sortes depuis le kg. 0 90
Balais à manche depuis la pièce 0 55
Charbon à repasser le paquet de 2 kg. 0 35
Confiture mélange le kg. 0 65
> pruneaux 0 90
Chanvre 0 45
Café de Malt 1 10
Cigares (grand choix) depuis le paquet 0 20
Cigarettes (grand choix) 0 10
Essence de vinaigre 80 % le litre 1 30
Farine 1^{re} le kg. 0 35
Figs en caisses 0 55
Graine de lin 0 50
Grus blancs pour oiseaux 0 45

Halle gésame, surfine extra le litre 0 80

Jaffa Kurrahée
> d'olives
> de noix
Haricots verts, en 1/2 boîte depuis la boîte 0 45
Lessive ouverte (très recommandée) le kg. 0 80
> économique le paquet de 1/2 kg. 0 15
> Blancs (Schuler) le kg. 1 40
> Impériale, en paquet le kg. 0 45
Lapins d'Australie la boîte 1 25
Lockerte de Bâle le paquet 0 25
Maïzena en paquets les 250 grammes 0 40
Miel de Chili, garanti pur le kg. 1 40
Mélasse 0 50
Noisettes avec coques 0 90
Pruneaux, 95 fruits 0 55
> en caisses le kg. 0 80 et 1.—
Pois verts en conserves depuis la 1/2 boîte 0 40
Pétrole d'Amérique, garanti pur, les 2 litres avec 2 boîtes d'allumettes 0 35
Paille de fer, le paquet de 250 grammes 0 20
Sardines 10 marqués depuis la boîte 0 25
Thon en boîte 1/2 le kg. 2 80
> français, ouvert, 1^{re} marque le kg. 2 80
Soude en cristaux 0 10
Graines comestibles « Le Porc » 1 00
Saindoux d'Amérique, garanti pur 1 30
Sauce tomates la boîte de 200 gr. 0 25
Tablettes, grand choix depuis la kg. 0 90

Grand choix de vins étrangers et du pays, depuis 0.30 le litre. Assortiment complet de liqueurs.

BANKVEREIN SUISSE

Bâle, Zurich, Saint-Gall, Genève

Capital-actions : Fr. 50,000,000. Réserves : Fr. 13,000,000.

Jusqu'à nouvel avis, nous cétons les

OBLIGATIONS 4 %

de notre établissement AU PAIR, soit nominatives soit au porteur, de 3 à 5 ans de terme, avec faculté réciproque de dénonciation six mois avant l'échéance.

H20273X 777
La Direction.

Vente à crédit

avec paiement par mois

Confections pour hommes et garçons; pour dames: Jaquettes, blouses, jupes et Jupons, en tous genres, corsets, robes pour dames, draperie pour hommes, toiles de ménage, colonnes percales, flanelles, souliers, literie, etc.

Emile Klaus, Reine, rue du Marché, 28 et 30 Zurich, Place de la Gare.
Représentant: M. Alex. Amey, Avenue de la Gare, Fribourg.

Nous informons l'honorable public que nous sommes devenus propriétaires de la nouvelle

carrière de pierre dure

STURNEN, près Zollihaus

Nous sommes fournisseurs de pierres de moellons, maçonnerie et pavés.

H1819F 1627

Entreprise de travaux de pavage.

Job. COTTING & Co.

Vos Cheveux tombent-ils, avez-vous des pellicules et des démangeaisons à la tête?

FAITES UN ESSAI AVEC LA

CANADOLINE

LOTION ANTISEPTIQUE POUR LES SOINS DE LA TÊTE de CLERMONT & E. FOUET à Genève. Recommandable même pour les enfants. En vente dans tous les magasins de Coiffeurs et Parfumeries.

H2030X 1786

Occasion exceptionnelle

A vendre ou à louer, au centre de la Crudière, pour cause de santé, un grand commerce consistant en épicerie et boulangerie. Suivant désir, on pourrait y ajouter un gros commerce de vins. Achat annuel: 70,000 fr. Cette maison pourrait prendre beaucoup plus d'extension. L'épicerie, la boulangerie, la cave pourraient s'exploiter séparément. Convientrait ait pour preneur sérieux ou succursale. Adresser offres écrites sous chiffres H443B à l'agence de publicité Haassenstein et Vogler, à Bâle.

WESTA "SEPARATOR"

Ce « Separator » fabriqué en Suède et lancé récemment sur le marché, réunit à une construction extraordinairement simple et solide, une grande force de production et d'économie. La machine a déjà été expérimentée avec un très grand succès à la station d'essai de l'Etat finlandais à Mustiala, ainsi qu'à la station royale saxonne d'essai pour les machines et ustensiles agricoles à Leipzig. Les rapports y relatifs sont à disposition. Les machines « Separator » sont livrées avec garantie pleine et entière. Elles sont fournies dans les grandeurs suivantes, comportant un travail par heure de resp. 80, 125, 200, 300, 400, 500, 700 et 2000 litres, par Schmid Bau & Co., Fribourg. H2068F 1751



Premières marques d'automobiles

Voitures depuis 9 HP 4 cyl à 120 HP

DEMANDENT AGENTS

bonnes conditions; jeunes gens de bonnes familles et solvables peuvent se faire situation agréables. Adres. offres: Case Stand 4338, Genève. 1904

EN VENTE PARTOUT

CAFÉ de FIGES

préparé selon la méthode autrichienne, par la

Fabrique de succédanés de cafés

E. Nicollet & Co., à Satigny, près Genève.

Ce produit donne un café au lait des plus délicieux qu'il serait impossible d'obtenir par tout autre procédé. Chaque boîte renferme le mode d'emploi.

H1194X 1331

A REMETTRE une agence immobilière

bureau de placements, très bien achalandé, à des conditions avantageuses. Entrée à volonté. S'adresser par écrit sous chiffres H2193F, à Haassenstein et Vogler, Fribourg. 1908 871

Vin blanc Vin rouge

de raisins secs 1^{er} garanti nat. coupé avec à 20 fr. les 100 lit (vin de raisins secs) à 27 fr. les 100 lit.

pris en gare de Morat contre remboursement. Fûts à disposition. H435F 593-280-0

Analysés par les chimistes. Echantillons gratis et franco

OSCAR ROGGEN, MORAT

Bureau à louer

au centre des affaires, lumière électrique, coffre-fort, téléphone, installation complète à son gré. Prix avantageux. S'adresser à MM. H. Bettin & Co., banquiers, Fribourg.

Em. FROSSARD

Rue de Romont, 21

FRIBOURG

Rue de Romont, 21

Grand choix d'outils agricoles

Faux, Fourches, Crocs, Plochards, etc., etc.

Chaînes, Cordes, Brosses

Treillis galvanisés, Ronces artificielles

ARTICLES DE MÉNAGE

MACHINE A ÉCRIRE

SMITH PREMIER

Nouveaux modèles avec perfectionnements sensationnels et sans concurrence.

SMITH PREMIER TRICHROME

permet d'écrire en trois couleurs différentes des pièces copiables et non copiables. Substitution instantanée d'une couleur à l'autre. Utilisation complète du ruban encreur sur toute sa largeur de 35 mm., qu'il soit à une, deux ou trois couleurs

SMITH PREMIER MODELE 9

avec 98 caractères et chariot interchangeable. Avantageusement employé pour la correspondance polyglotte, ainsi que pour des travaux nécessitant un certain nombre de signes spéciaux.

SMITH PREMIER BILLING

pour l'établissement de factures et comptes sur livres, permettant ainsi de nouvelles applications de la machine à écrire.

Depuis longtemps la SMITH PREMIER a été reconnue par tous les connaisseurs comme étant

LA MEILLEURE MACHINE A ÉCRIRE DU MONDE

Les perfectionnements ci-dessus, qui ne se trouvent tous réunis que dans la SMITH PREMIER, ainsi que tous ses autres avantages d'une incontestable supériorité, lui assurent aussi pour l'avenir la première place sur le marché mondial.

Paris 1900: GRAND PRIX * * * * * St-Louis 1904: HORS CONCOURS

Plus de 350,000 machines en usage!

Catalogues et prospectus gratis et franco. Démonstration et mise à l'essai sans engagement d'achat.

The Smith Premier Typewriter Co.

Genève Bâle

BERNE

Lausanne Zurich

PNEUMATIQUE

CONTINENTAL

Succursale de ZURICH

Max v. FRANKENBERG, Gessnerallee, 54

Succursale de GENÈVE

Alfred BAUER, Rue de Hollande, 14

Trautwein, relieur, Fribourg Teinturerie & lavage chimique Arnold Conrad, n. g., Romont

Lavage chimique et teinture de toutes sortes de vêtements, couvert. de liti, rideaux, étoffes de meubles, tapis, gants, souliers de bal, ombrelles, pailletterie, dentelles, plumes d'autruche etc.

Gros bénéfices à réaliser

pour les Capitalistes et Spéculateurs, avec le

RUSSE NOUVEAU 5 % 1906

en achetant à titre 2500 fr. de rente avec une provision de 1000 fr. espèces ou titres.

BÉNÉFICES A PRÉVOIR: 6500 francs.

S'adresser d'urgence au Comptoir général de Transactions, 97, rue de Richelieu, Paris. H2062X 1869

Avis aux commerçants

A louer, 2 grandes caves, ensemble ou séparément.

Divers locaux pouvant servir de magasin, de bureaux, d'entrepôt, ou d'atelier tranquille.

1 logement de 6 chambres et de 2 de 5 chambres, le tout très confortablement situé à l'avenue du Midi, H192F 345

Entrée au printemps. S'adresser à H. Hogg-Mons, entrepreneur, Fribourg.

Vins rouges de Bordeaux

1904 la Bque (225 litres) 185 fr. la demi 75 fr.
1903 " " " 155 " " 85 "
1900 " " " 185 " " 100 "
Franco de tous frais en gare de l'acheteur. — S'adresser à A. L. Légal, Lescau-Brulevin, à Cenon, près Bordeaux (France). 863

Domaine à vendre

Pour cause de départ, on offre à vendre, dans le district de la Glâne, à proximité de deux gares, un domaine de bon rapport, de la contenance de 81 poses, dont 1 en forêt, en un seul mas, avec deux bâtiments d'exploitation, comprenant chacun logement, grange et écurie, une scierie avec machine à battre, installation neuve et moderne.

Entrée en jouissance au 22 février 1907. S'adresser au notaire F. Conus, à Rue. 1722-785

BAINS DE BONN

près Fribourg (Suisse)

ouverts dès le 20 mai

Séjour agréable et tranquille. Bains chauds et froids. Douches à ventouses. Bonne cuisine. Prix modérés. H2705F 1928-880

DÉPURATIF GOLLIEZ

ou Sirop de broux de noix ferrugineux

préparé par FRÉD. GOLLIEZ, pharmacien à MORAT.

32 ans de succès et les cures les plus heureuses autorisent à recommander cet énergique dépuratif pour remplacer avantageusement l'huile de foie de morue dans les cas suivants: H2F 115

Scrofule, rachitisme chez les enfants, débilité, humeurs et vice du sang, glandes, dartres, éruptions de la peau, feux du visage.

Reconstituant, anti-scrofuleux, anti-rachitique par excellence pour tonifier les personnes débiles, faibles, anémiques. En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50 dans toutes les pharmacies.

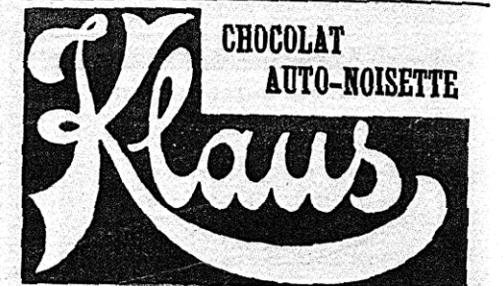
Hôtel-Bains de Crochet, Bex-les-Bains

Réouverture le 8 avril 1906

Restauré et agrandi. Pourvu de tout le confort désirable. Chauffage central. Grand hall. Billard. Fumoir. Restaurant. Belle terrasse en plein midi. Verranda promenade de 25 mètres. Services par petites tables pour familles. Pension depuis cinq francs. L'hôtel est situé au milieu d'un grand parc naturel avec vue sur toutes les montagnes environnantes.

L'établissement de bains, avec masseur et masseuse de premier ordre comprend l'hydrothérapie complète, les bains salés, d'eau mère, carbo-gazeux, sulfureux, résineux, etc. Application de Fango. Bains de lumière. H31701L 1898

Prix à la portée de chacun. Prospectus franco sur demande. Les propriétaires: E. Pasche & Co.



En vente à la Librairie catholique suisse 130, Place Saint-Nicolas et Avenue de Pérolles, Fribourg

Brochures illustrées de propagande à 10 centimes

- Vie de sainte Marthe.
- Saint Erpédit.
- Vie de sainte Catherine d'Alexandrie.
- Vie de sainte Cécile.
- Vie de sainte Agnès.
- Vie du Père Damien.
- Histoire Saints, racontée aux enfants.
- Vie de saint Maurice.
- Vie de saint Nicolas.
- Vie de saint Louis de Gonzague.
- Vie de saint Stanislas Kostka.
- Saint François-Xavier et les martyrs du Japon.
- Paroles d'amour de Notre-Seigneur Jésus Christ.
- L'Enfant Jésus, protecteur de l'Enfance.
- Prières du matin et du soir et prières de la Messe.
- Mon Baptême.
- Cantiques de Missions.

Brochures de propagande à 15 centimes

- Le soldat chrétien, Vie de François Philibert.
- Les enfants martyrs, par J.-M.-A.
- Actes de sainte Perpétue, par J.-M.-A.
- Saint François Régis.
- Saint Antonin.
- Sainte Rose de Lima.
- Sainte Catherine de Ricci.
- Saint Telve.
- Saint Raymond de Pennafort.
- Sainte Catherine de Sienne.
- Le bienheureux Innocent V.
- Saint Louis Bertrand.
- Saint Hyacinthe.
- Saint Dominique.
- Saint Thomas d'Aquin.
- Saint Louis de Gonzague.
- Saint Stanislas Kostka.
- Saint Jean Berchmans.
- Saint Ignace de Loyola.
- Saint Alphonse Rodriguez.
- Saint Pierre Claver.
- Saint François Xavier.
- Actes de sainte Cécile.